ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 43131

Texte de la question

Mme Sophie Delong attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les difficultés que rencontrent actuellement les transporteurs routiers français, du fait de la crise, mais aussi de l'ouverture des marchés des pays de l'est. En raison de distorsions de concurrence de ces pays, les entreprises françaises de transport routier sont sinistrées. Par ailleurs, la crise financière actuelle, l'augmentation des prix du carburant ainsi que de nombreuses charges annexes contraignent les transporteurs à licencier ou à engager des routiers étrangers dont les salaires sont cinq fois moins élevés que ceux des chauffeurs français dont le pouvoir d'achat est très faible puisque les heures de travail autorisées ont été plafonnées. Elle lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour encadrer la pratique du cabotage routier de marchandises sur le territoire national et pour faire en sorte qu'un barème de prix au kilomètre devienne obligatoire pour toutes les maisons de transport enregistrées sur le sol français.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Delong
Circonscription : Haute-Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43131
Rubrique : Transports routiers
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1746
Question retirée le : 19 mai 2009 (Retrait pour cause de question identique)